

# Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective

Pascal DELWIT

Le présent ouvrage a pour objectif de présenter et d'analyser de manière systématique et comparative les partis politiques en Belgique. Les contributions ont été réalisées sur la base d'une grille commune, comportant les dimensions historiques, les axes doctrinaux et programmatiques des partis, leurs performances électorales et politiques, et leurs schémas organisationnels.

Dans cette introduction, nous balisons l'histoire des partis politiques en Belgique et les différents systèmes de partis qui se sont constitués au fil du temps.

## **Naissance et développement des familles libérale, catholique et socialiste**

Dans les années postérieures à la révolution belge de 1830, la vie politique fixée principalement dans l'enceinte parlementaire est dominée avant tout par l'*unionisme*. Il s'agit d'une collaboration renouvelée entre les *sensibilités* libérale et catholique présentes parmi les élites du pays. Cette coopération existait avant la révolution et lui survécut en raison de la fragilité de l'Etat belge dans le concert des nations européennes. Mais cette entente s'érode avec la consolidation du régime, liée en particulier à la reconnaissance définitive de la Belgique sur le plan international en 1839, suite à la ratification du traité des xxiv articles par les Pays-Bas. La disparition de la menace et de l'ennemi favorise la différenciation politique. Les tensions entre les tenants des positions de l'Eglise et les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat croissent. Les partis politiques naissent de cette démarcation.

Le parti libéral voit le jour lors d'un congrès à Bruxelles le 14 juin 1846. Ces assises sont l'aboutissement de diverses étapes marquées par la fondation d'associations libérales. Dans sa naissance, le parti libéral doit beaucoup au rôle de la franc-maçonnerie, qui façonne de véritables associations électorales, singulièrement

à l'échelle des communes <sup>1</sup>. Le clivage philosophique est à l'évidence ce qui oppose le parti libéral à la mouvance catholique. Les articles 2, 3 et 4 du programme adoptés sont éloquentes :

« Article 2. L'indépendance réelle du pouvoir civil ;

Article 3. L'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre les établissements privés, et en repoussant l'intervention des ministres du culte, à titre d'autorité, dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil ;

Article 4. Le retrait des lois réactionnaires » <sup>2</sup>.

Cela confère aux libéraux originels une posture anticléricale qui s'est affirmée au XIX<sup>e</sup> siècle et perdue jusqu'en 1961. L'unification du monde libéral est une pression forte sur les courants catholiques dont l'unicité politique est plus difficile à réaliser. L'impulsion se renforce avec l'établissement du gouvernement libéral dirigé par Rogier en 1857.

Le processus qui conduit à l'érection d'un véritable parti catholique s'étend sur de nombreuses années. Les congrès de Malines en 1863, en 1864 et en 1867 contribuent à la coordination des œuvres catholiques. Il en sort la Fédération des cercles catholiques, établie en 1868 <sup>3</sup>. Mais cette structuration reste lâche et la mouvance catholique, divisée. La lutte contre les libéraux est son seul ferment d'unité. Et en la matière, le combat contre la loi Van Humbeeck en 1878, la « loi de malheur », joue le rôle de ciment. En 1884, la victoire électorale des catholiques facilite la création d'un véritable parti.

De 1840 à 1894, la vie politique belge est de la sorte dominée par la confrontation bipartite entre catholiques et libéraux, axée principalement sur la base du clivage philosophique. Pourtant un nouvel acteur électoral émerge en 1894, fruit de la révolution industrielle : le monde ouvrier socialiste. Elle se médiatise à travers la victoire électorale du parti ouvrier belge, qui a vu le jour en 1885.

Le mouvement socialiste sort des limbes en 1885. Le congrès constitutif du parti ouvrier belge-Belgische Werkliedenpartij (POB-BWP) se déroule les 5 et 6 avril 1885. Sa création traduit le ralliement progressif des organisations ouvrières, en particulier wallonnes, jusqu'alors peu enclines à l'action politique et rétives au socialisme, dont les partisans se retrouvent surtout en Flandre et à Bruxelles <sup>4</sup>. L'objectif initial du POB est l'obtention des droits politiques, notamment le suffrage universel. Cette conquête permettra d'arracher une législation sociale : l'augmentation des salaires, la diminution de la durée du temps de travail, par exemple. Dans la foulée des graves

<sup>1</sup> E. WITTE, « The political struggle for power in and for the main Belgian towns during the period 1830-1848 », *Res Publica*, 2, 1973, p. 376.

<sup>2</sup> *Congrès libéral de Belgique*, séance du 14 juin 1846, Bruxelles, 1846, p. 64.

<sup>3</sup> Chanoine A. SIMON, *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1958, p. 106.

<sup>4</sup> P. DELWIT, J. PUISSANT, « Les origines et les limites. Les débuts du réformisme socialiste en Belgique », in P. DELWIT, H. LE PAIGE (éd.), *Les socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 133-155.

événements sociaux de 1886, le POB croît notablement. En août 1886, il compte cent soixante sociétés d'affiliés et réunit 40 000 membres <sup>5</sup>.

Fruit de la lutte du POB et des mouvements associatifs socialistes, du soutien de certains libéraux progressistes sous la houlette de Paul Janson, le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural est adopté en 1893. Jusqu'alors, seul un infime pourcentage des habitants de Belgique participait à la vie politique. En 1830, la Constitution, appréciée à l'époque comme une des plus libérales, avait instauré le suffrage censitaire sur la base d'un système de représentation majoritaire. En 1846, il y avait un peu moins de 47 000 électeurs. A la suite de l'agitation sociale et politique en France, le cens est abaissé le 12 mars 1848. Le total des électeurs se fixe alors à 70 189, soit à peu près un électeur pour 65 habitants <sup>6</sup>. C'est dire que le changement introduit en 1893 est une transformation substantielle. L'élargissement du suffrage profite au mouvement ouvrier mais aussi au mouvement flamand.

En 1894, les premières élections au suffrage universel masculin tempéré par le vote plural organisées provoquent une rupture déterminante : le POB recueille 346 000 voix et enlève vingt-huit députés, pour 927 000 voix et cent quatre députés aux catholiques et 530 000 voix et vingt députés aux libéraux. Ce scrutin met ainsi fin au bipartisme. Pour la première fois, des représentants du monde du travail siègent au Parlement. Le parti libéral a fortement pâti du scrutin majoritaire : les catholiques sont dominants en Flandre, le POB semble le devenir dans les sillons industriels de la Wallonie. Dans les scrutins qui suivent, cette configuration se précise. En 1896 et en 1898, le parti libéral sort exsangue des consultations. Il est par ailleurs déchiré en deux courants : une aile droite – dite doctrinaire – et une aile progressiste – que l'on peut rattacher aux traditions du radicalisme français, qui lui coûte aussi sur le plan électoral. Le scrutin majoritaire le lamine et semble le condamner à la disparition. *In fine*, les libéraux ne doivent leur survie électorale et parlementaire qu'à une modification de ce mode de scrutin. En 1899, un système proportionnel succède au mode de scrutin majoritaire <sup>7</sup>. Cette modification est votée par une partie des députés libéraux et la majorité des parlementaires catholiques <sup>8</sup>. Il est vrai que la dynamique proportionnelle répond mieux aux lignes de fracture de la société. Avec la montée de la question sociale et de la problématique linguistique, trois clivages fondamentaux, dans le sens rokkanien, traversent désormais la société belge <sup>9</sup> : les clivages socio-économique, philosophique et linguistique, traduction en Belgique du clivage centre-périphérie. Leur portée respective évolue dans le temps. En cette période charnière entre les XIX<sup>e</sup>

<sup>5</sup> M. STEINBERG, « La fondation du parti ouvrier belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique. 1882-1886 », *Contradictions*, 1985, p. 12.

<sup>6</sup> Les chiffres sont cités par B. S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1956, p. 19.

<sup>7</sup> J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

<sup>8</sup> E. MAHAIM, « Proportional Representation and the Debates upon Electoral Question in Belgium », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 15, 1900, p. 69-92.

<sup>9</sup> S.-M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles, l'opposition possédants-travailleurs et laïque-catholique prédomine mais les revendications et l'émergence du mouvement flamand traduisent aussi la progression du clivage linguistique.

Dans la nouvelle configuration politique, deux « mondes » se construisent : ce qu'Arend Lijphart nommera les *piliers* dans ses travaux sur la société hollandaise <sup>10</sup>. L'idée de *pilarisation* suppose à la fois que la société est traversée par des oppositions structurelles importantes – les clivages – et que les partis ne sont qu'une facette de cette confrontation. En vérité, ce sont de véritables *mondes-sociétés* qui s'opposent. Et c'est bien de cela qu'il s'agit en Belgique. Le pilier rassemble une organisation partisane, un syndicat, une mutualité, des coopératives et une multitude d'organisations socio-culturelles, sportives ou économique-sociales. Cette dynamique de la *pilarisation* se façonne à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle dans les sensibilités socialiste et chrétienne.

C'est que les courants catholiques ont vu avec effroi la percée du POB et de ses organisations sur la classe ouvrière. Ils craignent son extension sur la paysannerie. Dès 1890, le Boerenbond, organisation d'encadrement du monde paysan, voit le jour <sup>11</sup>. Au plan social, s'appuyant sur l'encyclique de Léon XIII *Rerum novarum*, se développent des organisations démocrates chrétiennes. Consciente du danger politique et électoral que représente l'émergence du parti ouvrier, cette tendance veut concurrencer les socialistes sur leur propre terrain : mise sur pied de coopératives, de mutualités, d'activités sportives et de syndicats chrétiens,... Son action est probante puisque, dès 1911, elle se targue de rassembler 1 728 groupes, agrégeant 200 000 membres. La problématique sociale est de la sorte cruciale dans l'avènement de la démocratie chrétienne. Elle cheville une part du monde catholique à « l'antilibéralisme économique » et à l'antisocialisme <sup>12</sup>. Ce succès doit à la montée en puissance du syndicalisme chrétien qui prend son autonomie au lendemain de la première guerre mondiale. La Confédération des syndicats chrétiens est établie en 1912 et revendique 120 000 adhérents en 1914. Le pilier catholique a vu le jour. Il s'est construit en réaction aux initiatives socialistes. Le « monde » catholique est donc uni politiquement – malgré des divergences profondes. Cette situation est singulière dans le catholicisme politique de l'époque. En 1905, le pape Pie X l'épinglait : « En Belgique, vous avez de bons démocrates. Vous catholiques belges, conservateurs et démocrates, vous êtes tous d'accord avec vos évêques » <sup>13</sup>. Cependant, le monde catholique n'est pas confronté qu'aux socialistes. En Flandre, il est concurrencé par la montée du mouvement flamand et/ou démocrate chrétien, incarné par le daensisme, à travers le Christene Volkspartij <sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> A. LIJPHART, *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

<sup>11</sup> Voir notamment L. VAN MOLLE, « La peur du rouge dans le monde paysan », in P. DELWIT, J. GOTOVITCH (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1996.

<sup>12</sup> J.-D. DURAND, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 28.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>14</sup> E. GÉRARD, « Du parti catholique au PSC-CVP », in W. DEWACHTER e.a. (éd.), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du parti social chrétien*, Bruxelles, Duculot, 1996, p. 17.

Le « monde » socialiste avait, le premier, bâti un pilier : il rassemble un parti, une organisation syndicale, une mutualité, des coopératives et nombre d'associations. Toutefois, dans l'« univers socialiste », le parti joue un rôle plus déterminant<sup>15</sup>. Le POB devient un parti de masse, s'appuyant sur la Commission syndicale qu'il établit en 1898 mais surtout sur ses coopératives. En effet, eu égard à la faiblesse syndicale jusqu'à la première guerre mondiale et à la technicité des caisses de secours mutuels, la coopérative de consommation est le principal ancrage économique et social du mouvement ouvrier socialiste. La guerre 1914-1918 consacre largement l'intégration du POB au système politique belge. Le groupe parlementaire du POB vote les crédits de guerre. Emile Vandervelde est nommé ministre d'Etat en 1914 et entre au gouvernement en 1916.

A la veille de la première guerre mondiale, à la confrontation politique duale succède donc un paysage politique où s'affrontent trois formations : libéraux, catholiques et socialistes. Cet ordonnancement autour de ces trois partis est ébranlé dans l'entre-deux-guerres.

### **Les nouveaux venus politiques de l'entre-deux-guerres**

Nous l'avons pointé, la guerre 1914-1918 est à l'origine d'une évolution importante : la participation des socialistes à l'exécutif. L'entrée de ministres du POB dans le gouvernement d'union sacrée avait frayé la voie. Celle-ci est désormais ouverte à de nouvelles participations. La promulgation du suffrage universel masculin en 1919 est un autre élément important qui fait suite au conflit. Désormais, tous les hommes de nationalité belge et ayant 21 ans accompli ont accès au vote. Le lendemain du scrutin marque aussi le développement de la législation sociale et promesse est faite de répondre à certaines revendications du mouvement flamand, en particulier la flamandisation de l'Université de Gand.

Au plan politique, on assiste à une diversification de l'offre au fur et à mesure que l'on avance dans l'entre-deux-guerres. En effet, de nouvelles familles politiques naissent et croissent tandis que d'autres sortent de la marginalité.

Au lendemain de la conflagration mondiale, une série de groupuscules favorables à la révolution soviétique et à l'Internationale communiste se réunissent pour former un parti communiste, sous la direction de War van Overstraeten. Quelques mois plus tard, l'aile gauche du parti ouvrier belge, regroupée autour du journal *L'exploité* dirigé par Joseph Jacquemotte, décide de le quitter et d'adhérer à l'Internationale communiste sous le nom de parti communiste belge. Avant même la première guerre mondiale, Jacquemotte avait incarné le courant anti-militariste et anti-patriote du parti ouvrier belge<sup>16</sup>. Un processus difficile de réunion des deux partis s'entame et aboutit à un

---

<sup>15</sup> J. MEYNAUD, J. LADRIÈRE, Ft. PERIN (éd.), *La décision en Belgique. Le pouvoir et les groupes*, Paris, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques-Armand Colin, 1965, p. 42.

<sup>16</sup> M. LIEBMAN, *La scission communiste dans le parti ouvrier belge (1921). Origine et signification idéologiques. Etude dans un contexte international*, Bruxelles, thèse de doctorat défendue à l'Université libre de Bruxelles, 1963, p. 160.

congrès de fusion, les 3 et 4 septembre 1921 mettant sur pied un parti communiste<sup>17</sup>. Le PCB sera longtemps d'une faiblesse insigne sur le plan organisationnel mais il gagne progressivement ses galons au niveau électoral. Il décroche deux députés lors du scrutin de 1925 et un lors de l'élection de 1929. Mais, c'est surtout dans les années trente qu'il opère une percée politique. Son action est reconnue dans les grèves de 1932 et elle est encore plus marquante dans le mouvement social de 1936. Il en tire des gains électoraux aux élections de 1932 (trois députés), de 1936 (neuf députés) et de 1939 (neuf députés) conquis dans les zones ouvrières wallonnes et à Bruxelles. A l'image d'autres partis communistes, le PCB « subit » la signature, sans signes annonciateurs, du pacte germano-soviétique. Du combat pour le front populaire, de la stratégie de lutte large contre le fascisme, les communistes belges passent, sans transition, au mot d'ordre « Ni Londres, ni Berlin »<sup>18</sup>.

Au lendemain de la guerre, le mouvement flamand voit naître un acteur politique autonome qui porte ses revendications, le Frontpartij. Le Frontpartij est issu du Vlaams Frontbeweging lancé en 1917 dans le cadre d'une configuration où le nombre de soldats néerlandophones est proportionnellement plus important que le nombre de soldats francophones<sup>19</sup> et sous les ordres d'officiers francophones, incapables pour nombre d'entre eux de s'exprimer en néerlandais. Le Frontbeweging prend alors appui sur des personnalités catholiques comme Frans Van Cauwelaert et les ministres Joris Helleputte, Aloïs van de Vyvere et Prosper Poullet. Mais plusieurs responsables du Frontbeweging appellent à l'établissement d'une organisation autonome. Le Frontpartij est très décentralisé mais conquiert plusieurs élus aux élections de 1919, 1921, 1925 et 1929. En 1932, le Frontpartij subit un tassement électoral. Un de ses députés défaits, Staf De Clercq, réclame l'établissement d'un Vlaamsch National Verbond (VNV). Le VNV est créé le 7 octobre 1933. Il recueille respectivement 7,1% et 8,3% aux élections de 1936 et 1939 – seize et dix-sept députés. Lors du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, le parti, sous la houlette de son leader Staf de Clercq, rejoint le camp de la collaboration. Plusieurs de ses responsables occupent des fonctions importantes sous l'occupation : notamment Victor Leemans aux Affaires économiques et Gérard Romsée à l'Intérieur. Le flamingantisme voire les revendications flamandes seront longtemps associés au VNV et à la collaboration avec l'occupant allemand, ce qui handicapera le mouvement flamand dans ses revendications au lendemain de la libération.

Dans les années trente, le catholicisme vit un mouvement de radicalisation conservatrice voire autoritaire<sup>20</sup>. Celle-ci trouve un débouché politique dans l'édification de Rex. A l'origine, Rex est une maison d'édition de l'Action catholique puis une tendance. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant veut infléchir à droite la politique de l'Union catholique. Mais la montée des tensions entre les dirigeants de

<sup>17</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, J. GOTOVITCH, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, 1992, p. 46.

<sup>18</sup> J. GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de la résistance en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1992, p. 59.

<sup>19</sup> M. DUMOULIN, *L'entrée dans le xx<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 140.

<sup>20</sup> M. CONWAY, « Building the Christian City : Catholics and Politics in inter-war Francophone Belgium », *Past and Present*, 128, 1990, p. 123 et s.

la Fédération des cercles catholiques et les responsables de Rex entraîne la création d'une nouvelle formation. Le 24 mai 1936, Rex participe aux élections législatives. Il y frappe les imaginations en récoltant 11,49% des voix et vingt et un députés<sup>21</sup>. Mais le succès est éphémère. La droitisation du mouvement de même que la réaction des autres partis et de l'institution catholique<sup>22</sup> provoquent un reflux rapide. Le 11 avril 1937, Rex subit un échec à l'élection partielle à Bruxelles qu'il avait suscitée. Lors du scrutin de 1939, il ne recueille plus que 4,39% et quatre députés. Durant la guerre, Degrelle entraîne ses fidèles dans la collaboration.

A l'issue de la première guerre mondiale, le parti catholique est devenu l'Union catholique, établie sur la base de « familles » internes, les *standen*, qui représentent différentes sensibilités : la Fédération des associations et cercles catholiques, la Fédération nationale des classes moyennes, le Boerenbond et la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, nouveau venu. Le centre reste assez faible et les dissensions nombreuses. Lors de l'établissement du gouvernement Pouillet-Vandervelde (1925), l'Union catholique se divise en deux, entre une aile démocrate chrétienne plutôt flamande, favorable, et un courant conservateur plutôt francophone, hostile<sup>23</sup>. Au lendemain de l'élection de 1936 au cours de laquelle nombre d'électeurs ont abandonné l'Union catholique, une réaction s'opère. Le Bloc catholique succède à l'Union et est composé de deux ailes : le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le parti catholique social (PCS) avec pour ambition de mieux encadrer politiquement leur électorat traditionnel<sup>24</sup>. Cette première transformation aura un prolongement après 1945.

Pour sa part, le monde socialiste a surtout été confronté à la grande crise, qui a durement frappé la Belgique. A l'instar d'autres formations socialistes d'Europe, le POB et la Confédération générale du travail de Belgique (CGTB) sont en difficulté face à la crise économique. L'inquiétude socialiste est d'autant plus forte que le parti communiste de Belgique est de plus en plus présent et actif. Il faut saisir dans ce contexte les nouvelles réflexions sur le rôle de l'État. En Belgique, l'appel à l'intervention publique dans une optique réformiste donne naissance au *Plan du travail*, rédigé par Henri De Man et adopté par le POB au congrès de Noël 1933. Le *Plan du travail* prévoit entre autres la nationalisation du secteur bancaire, du secteur énergétique et du secteur des matières premières. Dans la deuxième moitié des années trente, le POB rejoint le gouvernement qui associe les trois partis traditionnels et n'échappe pas à des tentations autoritaires dans l'air du temps.

Dans cette phase, le parti libéral reste constamment la troisième force politique du pays. Il se base bien plus sur ses notables que sur un maillage social important comme ses principaux concurrents. Ceci a entre autres conséquences un positionnement

<sup>21</sup> J. GÉRARD-LIBOIS, « Rex 1936-1940. Flux, reflux, tensions et dislocations », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1989, 1226, p. 6.

<sup>22</sup> J.-M. ETIENNE, *Le Mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1968.

<sup>23</sup> E. WITTE, H. VAN VELTHOVEN, *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective comparée*, Bruxelles, VUB University Press, 1999, p. 122.

<sup>24</sup> J. GÉRARD-LIBOIS, J. GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 29 (6<sup>e</sup> édition).

idéologique des plus flous. Le parti libéral se décline comme un rassemblement d'individus unis par quelques grands principes. Autre caractéristique forte du parti libéral, sa francophilie militante. Les libéraux sont de loin les plus hostiles à la satisfaction d'un certain nombre de demandes sociales du mouvement flamand.

### **De la polarisation philosophique à la polarisation régionaliste et socio-économique**

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, plusieurs changements interviennent pour les principales familles politiques. Les deux grands partis, socialiste et catholique, changent leur dénomination et leur mode d'affiliation. Par ailleurs, en 1948 une grande réforme intervient dans l'histoire politique belge : les femmes décrochent le droit de vote aux élections législatives. Elles l'exercent une première fois au scrutin national de 1949.

Le 5 février 1945, le Bloc catholique a vécu. Le Christelijke Volkspartij-parti social chrétien (CVP-PSC)<sup>25</sup> voit le jour. Par ailleurs, l'adhésion est désormais directe et non plus par l'intermédiaire d'une organisation sociale du monde catholique.

Au POB aussi, jusqu'en 1945, l'adhésion s'effectuait par le biais des organisations syndicales ou des coopératives. Cette situation change à l'issue de la guerre. Lors du « congrès de la victoire » en juin 1945, le parti vote de nouveaux statuts ; notamment l'abandon de l'adhésion collective au profit de l'adhésion individuelle. L'appellation du parti devient parti socialiste belge-Belgische Socialistische Partij (PSB-BSP). De même, le lien organique entre le syndicat et le parti est défait avec l'édification de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB-ABVV) qui succède à la CGTB. Mais la FGTB reste profondément liée au PSB ; ce qu'illustre par exemple l'établissement de « l'Action commune » en 1949<sup>26</sup>.

A la libération, le parti communiste opère sa seule percée marquante dans son histoire électorale. Dans la résistance, le parti communiste avait joué la corde de la solidarité avec l'Union soviétique, la corde sociale, mais aussi la corde patriotique. Le PC réalise un bon score aux élections de 1946 (12,5%) et prend part à plusieurs coalitions gouvernementales jusqu'en mars 1947. La progression communiste a été importante à la libération mais, frappé par le développement de la guerre froide, le parti communiste enregistre vite un déclin en termes politiques, syndicaux et électoraux.

De 1945 à 1958, la vie politique belge est suspendue à deux problèmes majeurs : le retour hypothétique sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. Les deux illustrent la prégnance du clivage philosophique à ce moment. Compte tenu de l'attitude de Léopold III avant la guerre et pendant la campagne des dix-huit jours<sup>27</sup>, de son refus de quitter le pays, de son *testament politique*, son retour sur le trône est combattu

<sup>25</sup> E. WITTE, J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les contradictions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, Labor, 1987, p. 340.

<sup>26</sup> P. DELWIT, « L'anticommunisme comme instrument de mobilisation du parti socialiste belge de 1945 à 1954 », in P. DELWIT, J. GOTOVITCH (éd.), *La peur du rouge, op. cit.*, p. 127-136.

<sup>27</sup> Le roi avait vertement critiqué le gouvernement et essayé d'obtenir sa démission les 25 et 26 mai. Sur cette période, voir J. GÉRARD-LIBOIS, J. GOTOVITCH, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, Politique et Histoire, 1991, p. 30 et s.



par les mouvements et les partis laïcs (PSB, PL et PCB). En 1950, est organisée une consultation populaire sur le retour du roi. 57,68% des votants se sont prononcés pour le retour du roi<sup>28</sup>. Mais les résultats sont asymétriques. Dans la région bruxelloise et, plus encore en Wallonie, le « non » est majoritaire<sup>29</sup>. Face à cette situation, Léopold III qui a repris ses fonctions se voit contraint d'abdiquer au profit de son fils, Baudouin. Au-delà des péripéties liées au devenir politique de Léopold III, la question royale a cliché la vie politique – fait plutôt exceptionnel en Belgique.

Pour le monde social chrétien la polarisation sur le clivage philosophique a eu des effets paradoxaux. D'une part, elle a favorisé l'obtention de la majorité absolue à la Chambre et au Sénat en 1950. D'autre part, la résolution de la question royale a très fortement divisé le PSC-CVP et, plus largement, le pilier chrétien. Deux jours après l'abdication, August Cool déclare au comité élargi de l'ACV-CSC : « Dans la nuit de dimanche à lundi, on a fait plus d'anti-Belges qu'au cours des deux guerres mondiales... Les Flamands sont blessés à un double titre : une première fois du fait de la question royale, mais surtout du fait de la manière dont on est arrivé à cette solution »<sup>30</sup>. Dans le même temps, le PSC-CVP crée une commission d'enquête relative à l'attitude des ministres sociaux chrétiens sur cette problématique. La commission conclura : « La solution adoptée le 1<sup>er</sup> août dépasse à la fois le programme du parti et le message royal du fait qu'il implique l'abdication à terme... Estime en conséquence qu'il convient d'établir les responsabilités de cette violation du programme »<sup>31</sup>. Au congrès extraordinaire qui suit cet avis, le PSC-CVP recompose son équipe gouvernementale et l'équipe dirigeante du parti. Le Premier ministre Jean Duvieusart est « démissionné » au profit de Joseph Pholien, réputé léopoldiste convaincu. Ces tensions internes extrêmes entraînent une chute électorale au scrutin municipal de 1952 et une diminution forte du nombre d'affiliés. En 1951, le CVP ne compte plus que 80 872 membres pour 158 419 deux ans plus tôt. Ce contexte permet de comprendre l'action du gouvernement homogène social chrétien entre 1950 et 1954. Tout spécialement sur la question scolaire, où le monde catholique veut prendre sa revanche. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel propose et fait adopter de nouvelles lois scolaires tout à fait favorables à l'enseignement libre confessionnel. Ce « précédent de traitement unilatéral d'un conflit »<sup>32</sup> influence la réponse laïque mais aussi l'essence de la coalition qui succède au gouvernement homogène social chrétien.

En effet, une alliance gouvernementale « laïque » (PSB-PL) gouverne le pays de 1954 à 1958. Elle met en cause les avantages octroyés à l'enseignement catholique. Léo Collard, ministre de l'Éducation, présente le projet dit n° 217 dont plusieurs

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>29</sup> En Flandre – non compris l'arrondissement de Louvain et les cantons flamands de Bruxelles –, le « oui » obtient 72%. En Wallonie, le « non » recueille 58%. *Ibid.*, p. 234.

<sup>30</sup> L. WILS, *Histoire des nations belges. Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Ottignies, Quorum, 1996, p. 283.

<sup>31</sup> J. GÉRARD-LIBOIS, « 1950 : L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1169-1170, 1987, p. 37.

<sup>32</sup> L'expression de Paul Theunissen est reprise par J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1997, p. 37.

articles réduisaient le montant des subventions étatiques à l'enseignement libre moyen et modifient les conditions de dispense de diplôme et les recrutements dans les divers réseaux d'éducation. Ce projet suscite une réaction forte du monde catholique rassemblé dans le Comité national pour la défense des libertés démocratiques (CDLD). Cette rébellion culmine lors de deux grandes manifestations catholiques ; la première, le 26 mars 1955 à Bruxelles<sup>33</sup> ; la seconde, le 18 mai 1958. Toutes deux ont rassemblé deux cent mille personnes.

Les socialistes et les libéraux subissent le contre-coup de leur législature. Ils sont défaits aux élections législatives de juin 1958. Un gouvernement minoritaire social chrétien s'installe, le temps de « régler » la question scolaire. Une approche « proportionnelle » et consociationnelle<sup>34</sup> remplace la logique « majoritaire » qui a prévalu entre 1950 et 1958. Aboutissement de la Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement, les principaux partis, à l'exception du parti communiste, signent le « pacte scolaire » le 20 novembre 1958. L'échec électoral de la majorité laïque et la fin de la « guerre scolaire » ont des répercussions importantes sur la vie politique belge. Le clivage philosophique perd de sa prégnance, ce qui entraîne une redéfinition identitaire des partis<sup>35</sup>. Précurseur de cette évolution, le parti libéral forme avec le parti social chrétien une bipartite gouvernementale. Le début des années soixante est par ailleurs marqué par une nouvelle polarisation sociale qu'exprime particulièrement la grève de l'hiver 1960-61. Ce mouvement révèle aussi la polarisation de plus en plus marquée sur le clivage linguistique.

Constatant la situation extrêmement délicate des finances publiques, le gouvernement libéral-social chrétien avait établi un plan d'assainissement budgétaire. Le projet de l'exécutif rassemble un ensemble de mesures visant à stopper la spirale de la dette et de l'accroissement des déficits budgétaires. Rapidement dénommé « loi unique », ce projet de loi rencontre une hostilité forte des milieux socialistes, communistes et syndicaux. A la mi-décembre en 1960, la Belgique entre dans une grève saisissante. Les organisations syndicales se divisent sur la stratégie à suivre. Un désaccord crucial existe à la FGTB. Le 16 décembre 1960, elle rejette le mot d'ordre de grève générale mais le vote a été serré et dévoile une fracture interne importante. 496 487 votants se sont prononcés « contre », 475 823 « pour » et 53 112 se sont abstenus<sup>36</sup>. La ligne de partage tient, dans une très large mesure, à une division entre centrales francophones et flamandes<sup>37</sup>. Le secrétaire général adjoint de la FGTB, André Renard, opère un *repli* wallon et associe, fait nouveau dans le mouvement social, le

<sup>33</sup> X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, Editions du CRISP, 1986, p. 311.

<sup>34</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE (éd.), *Gouverner la Belgique, Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, PUF, 1999.

<sup>35</sup> E. WITTE, A. MEYNEN, « De jaren vijftig – Trage economische groei, koude oorlog en verzuiling », in E. WITTE, A. MEYNEN (éd.), *De geschiedenis van België na 1945*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 2006, p. 78.

<sup>36</sup> Fr. PERIN, *Histoire d'une nation introuvable*, Bruxelles, Paul Legrain, 1988, p. 185.

<sup>37</sup> Seules la régionale gantoise et une minorité de la régionale anversoise ont voté pour la motion de grève générale. D'autre part, la régionale mouscronnoise et une majorité de la régionale tournaisienne s'y sont opposées. Voir P. DELWIT, « Le parti et le gouvernement. Les

combat pour des réformes de structures et pour le fédéralisme. Pour les partis, il s'agit de se positionner dans ce contexte mouvant.

Le parti libéral, le premier défenseur historique du versant laïc du clivage philosophique, se repositionne. En novembre 1959, le président Roger Motz organise un congrès de révision doctrinale au cours duquel une première ouverture aux chrétiens est faite. Omer Vanaudenhove développe et achève le processus. Elu président du parti libéral le 6 mai 1961, il assume une transformation du parti libéral. Les 7 et 8 octobre 1961, le parti se rebaptise en parti de la liberté et du progrès-Partij voor vrijheid en vooruitgang (PLP-PVV). Le cœur du changement s'incarne dans un recentrage sur les questions économiques et sociales. Le PLP devient la formation du développement de la libre entreprise face aux projets et aux propos qualifiés de « collectivistes » des socialistes – particulièrement wallons – et de l'aile gauche du PSC-CVP. Dans cette insistance nouvelle sur les questions économiques, la frontière traverse le monde des croyants et des non-croyants. Le parti réaffirme son ouverture neuve aux catholiques que symbolise l'arrivée de personnalités de cet horizon. Cette mutation permet au parti libéral de glisser avec succès du clivage philosophique au clivage possédants-travailleurs. Elle s'accompagne d'un mode de fonctionnement beaucoup plus centralisé qu'auparavant. En octobre 1961, le congrès libéral avalise un transfert large de pouvoirs jusqu'alors dévolus aux échelons locaux et régionaux vers les organes nationaux du parti. La mue est couronnée par un triomphe électoral en mai 1965. Les libéraux passent de vingt à quarante-huit sièges à la Chambre des représentants.

L'adaptation est plus difficile au parti socialiste belge. Le PSB-BSP doit faire face à un réveil de son aile gauche suite au mouvement social de 1960-1961. Dans son aile francophone, il est surtout confronté à la naissance du Mouvement populaire wallon, créé par André Renard le 6 avril 1961. Le MPW annonce deux objectifs majeurs : accéder au fédéralisme « qui seul peut assurer le respect et la mise en valeur de la personnalité des peuples dans l'harmonie générale » et réaliser les réformes de structures en matière économique et financière. Le parti socialiste belge accueille avec beaucoup de réserves la création du MPW. Il y voit une menace pour l'Action commune socialiste de même qu'une tribune pour son courant le plus à gauche ; au moment même où le parti est de retour aux affaires avec le PSC-CVP. En parallèle, les socialistes belges gèrent bon gré mal gré la dynamique nouvelle relative au clivage linguistique. En 1962 et 1963, ils donnent leur aval à certains choix gouvernementaux qui mécontentaient une partie de leur base, ce qui a conduit à une forte indiscipline parlementaire. A l'interne, ils tentent de saborder le MPW et, en tout état de cause, de priver de parole et d'action les personnalités trop proches de ce courant. Ce faisant, ils laissent la voie ouverte à l'émergence de nouveaux acteurs politiques. La même remarque vaut d'ailleurs largement pour le monde chrétien, partie prenante au gouvernement entre 1961 et 1965.

Cela explique fondamentalement le développement de nouvelles formations politiques. La Volksunie est la première à voir le jour. Elle est créée en 1954 sur une

---

socialistes de la libération aux Golden Sixties », in P. DELWIT, H. LE PAIGE (éd.), *Les socialistes et le pouvoir...*, op. cit., p. 221-258.

base chrétienne : le parti s'appelle alors Christelijke Vlaamse Volksunie. Mais la nouvelle formation s'affranchit presque immédiatement de cette étiquette chrétienne<sup>38</sup>. Pour la première fois, un parti se présente sur une base fédéraliste. La Volksunie prône un Etat fédéral à deux composantes, avec Bruxelles-capitale comme district fédéral. Ses résultats sont probants dans le courant des années soixante et au début des années soixante-dix, en particulier lors des échéances de 1968 et de 1971.

Du côté francophone, un Rassemblement pour le droit et la liberté, regroupant des professeurs des universités de Bruxelles et de Louvain, catalyse, dans un premier temps, l'opposition aux dispositions des lois linguistiques relatives à l'agglomération de Bruxelles et à sa périphérie. Son action anticipe la création en 1964 d'une nouvelle formation politique, le Front démocratique des Bruxellois (plus tard, des Bruxellois francophones) FDF, au programme limité initialement à une double revendication : l'abrogation des lois linguistiques de 1962-1963 et la consultation des populations en vue de déterminer le territoire et le statut de la région bruxelloise. La progression du FDF est surtout spectaculaire dans les années soixante-dix, moment où il devient le premier parti de la région bruxelloise.

La structuration de la revendication fédéraliste wallonne à l'échelle politique fut plus lente. Né du parti wallon, le Rassemblement wallon (RW) structurera tous les groupes. Il se présente comme tel pour la première fois aux élections de 1968. Mais c'est en 1971 qu'il réalise son résultat historique. Il est alors le troisième parti à l'échelle de la Wallonie, devançant les libéraux d'une courte tête. Outre la pression régionaliste et linguistique qu'elles exercent, ces nouvelles formations interpellent les partis traditionnels sur un autre plan : celui de la *pilarisation* et de la démocratie consociative belge. Ces partis neufs mettent en cause les pratiques de délégation et d'établissement des compromis au niveau des élites politiques<sup>39</sup>. Ils sont aussi transversaux. Pour la première fois, des formations captent des électorats significatifs dans les mondes de la croyance et de la non-croyance. Il en va de même pour leurs membres où militent ensemble pratiquants et laïques, ce qui est nouveau dans le spectre politique belge.

Dans cette recomposition du paysage, les élections législatives de 1965 sont un tournant majeur. Eu égard à la stabilité alors légendaire du comportement électoral en Belgique, le scrutin de 1965 détonne. Les deux grandes familles politiques historiques sont très sévèrement sanctionnées. Sociaux chrétiens et socialistes connaissent des revers inédits par leur ampleur et leur concomitance. Pour l'occasion, le parti de la liberté et du progrès y gagne presque un statut de formation politique à l'égal du PSB-BSP et du PSC-CVP.

La défaite de 1965, la progression des partis régionalistes et la marque du débat institutionnel renforcent les forces centrifuges au sein des partis nationaux. De plus en plus de problématiques opposent ailes francophone et néerlandophone dans les

---

<sup>38</sup> H. COFFÉ, P. STOUTHUYSEN, « De Belgische Politieke Partijen », in E. WITTE, A. MEYNEN (éd.), *De geschiedenis van België na 1945*, op. cit., p. 241.

<sup>39</sup> K. DESCHOUWER, « The decline of consociationalism and the reluctant modernization of the Belgian mass parties », in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How parties organize. Change and adaptation in Party organisations in Western Democracies*, Londres, Sage, 1994, p. 83.

trois grandes formations. Le maintien en un seul parti de composantes francophone et flamande ne résiste pas à la croissance de ces conflits internes.

Le monde social chrétien impluse le premier. L'« affaire de Louvain » en est le catalyseur. En 1968, les pressions flamandes aboutissent au déménagement de l'aile francophone de l'Université catholique de Louvain sur le campus de Louvain-la-Neuve. Il s'agit désormais de deux universités : la Katholieke Universiteit te Leuven et l'Université catholique de Louvain. Cet événement est un véritable traumatisme pour les sociaux chrétiens francophones mais une simple application de la loi pour le CVP. Aussi, en février 1968, le PSC-CVP se scinde en deux partis distincts même si la coupure n'est entérinée qu'en 1969 à Bruxelles lors des congrès extraordinaires respectifs du Christelijke Volkspartij – 27 avril 1969 – et du parti social chrétien – 31 mai 1969. La coordination minimale qui est maintenue est éphémère. En 1972, la rupture est officiellement consommée. Le 22 mars 1972, le PSC élit son premier président en la personne de Charles-Ferdinand Nothomb. Pour sa part, Wilfried Martens devient le premier président du CVP. Cette scission a des conséquences importantes dans le paysage politique et dans l'agencement des rapports de forces. Si le « monde » social chrétien est alors une réalité très tangible en Flandre, c'est moins évident du côté francophone.

Dans la mouvance libérale, l'échec du PVV à l'élection de 1968 est imputé à la campagne unitariste du PLP-PVV et de son président. Par ailleurs, la question bruxelloise divise les libéraux. C'est d'ailleurs au sein de la fédération bruxelloise qu'éclate la première scission communautaire. En octobre 1969, les Flamands de cette fédération créent leur propre structure, Blauwe Leeuw. Le 9 juin 1970, à l'occasion d'un vote au Sénat sur la limitation de Bruxelles aux dix-neuf communes, le PLP-PVV explose. La fédération bruxelloise s'autoproclame parti de la liberté et du progrès de la région bruxelloise. En Flandre, le PVV devient indépendant le 7 mai 1972. Côté francophone, l'agrégation fut beaucoup plus complexe.

Le parti socialiste belge est aussi affecté par cette évolution. Toutefois, sa scission n'intervient que dans les années soixante-dix suite à l'échec du pacte d'Egmont et des accords de Stuyvenberg. De fait, la cristallisation de la vie politique autour des questions linguistico-institutionnelles est prégnante dans les années soixante-dix. Suite au scrutin de 1968, le gouvernement socialiste-social chrétien a lancé la première réforme de l'Etat belge. Le gouvernement déblaie en partie le terrain dans un groupe de travail dit « commission des XXVIII » regroupant des membres de tous les partis<sup>40</sup>. Si ce groupe permet indéniablement de faire avancer les esprits, c'est à l'échelle de l'exécutif que se réalise le compromis, avec le soutien des libéraux. Le 14 février 1970, Gaston Eyskens peut tenir son célèbre discours à la Chambre des représentants. La première étape de la décentralisation de l'Etat belge est ouverte. La réforme constitutionnelle crée à la fois le principe des Communautés (défendu avant tout par les partis flamands) et celui de trois régions (défendu avant tout par

---

<sup>40</sup> Ce groupe était composé de vingt-huit membres : 5 PSC-CVP, 5 PSB-BSP, 5 PLP-PVV, 2 VU, 2 FDF-RW, 1 PCB, cinq présidents de parti, le Premier ministre et les deux ministres des Relations communautaires. A. MÉAN, *La Belgique de papa. 1970. Le commencement de la fin*, Bruxelles, Politique et Histoire, 1989, p. 111.

les partis francophones). Mais il y a asymétrie dans la mise en œuvre de la réforme de la Constitution. L'autonomie culturelle est établie au cours de l'année 1971 par la loi du 21 juillet. En revanche, la régionalisation à trois – établie dans le célèbre article 107*quater* – reste en rade. Cette donnée polarise la dimension communautaire et linguistique de la vie politique belge jusqu'à l'adoption de la deuxième réforme de l'Etat en août 1980.

Le scrutin de novembre 1971 l'atteste clairement. Le FDF à Bruxelles, la Volksunie en Flandre et le Rassemblement wallon en Wallonie, font une percée marquante. D'aucuns y voient la preuve de leur installation durable dans le paysage politique belge <sup>41</sup>. L'instabilité gouvernementale devient récurrente. Au terme de l'élection de 1974, un nouvel exécutif tente de mettre en application la régionalisation. Pour ce faire, le Premier ministre Leo Tindemans compose un cabinet avec les libéraux et un parti régionaliste – on parle de partis *communautaires* à l'époque : le Rassemblement wallon. Sollicitée, la Volksunie s'est désistée. Mais la tentative échoue. Elle marque le déclin du RW <sup>42</sup> et la recomposition du monde libéral francophone. Le pluralisme qui caractérisait le Rassemblement wallon jusqu'alors se retourne contre lui <sup>43</sup>. A la fin de l'année 1976, une frange importante du parti, conduite par Jean Gol, François Perin et Etienne Knoops, s'en détache pour rejoindre les libéraux. Le 24 novembre 1976, Jean Gol, André Damseaux et Pierre Descamps annoncent la création du parti pour les réformes et la liberté en Wallonie (PRLW) dont le congrès constitutif se déroule le 15 janvier 1977. L'agrégation complète des libéraux francophones intervient en avril 1979. Le PRLW devient alors le PRL ou parti réformateur libéral.

Après ce premier échec, un nouvel exécutif conduit par Tindemans tente à nouveau de trouver un compromis. Il rassemble le PSC, le CVP, le PSB-BSP, le FDF et la Volksunie. Ces formations aboutissent à un accord retenu dans l'histoire politique belge comme le « pacte d'Egmont », complété par les dispositions de l'accord de Stuyvenberg en février 1978. Le dispositif prévoit dans une large mesure la mise en place du fait communautaire et régional, et une solution pour la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Cependant, sous la pression d'une partie du CVP et d'une partie de la presse flamande, Leo Tindemans fait capoter l'accord en prenant appui sur certaines réserves de constitutionnalité exprimées par le Conseil d'Etat. Le 11 octobre 1978, il remet la démission du gouvernement au roi. Le PSB-BSP ne résiste pas à cet échec.

Des dissensions internes entre socialistes flamands et francophones existaient depuis le début des années soixante-dix mais le PSB-BSP avait su rester uni. L'échec du pacte d'Egmont ne l'autorise plus. Karel Van Miert, co-président, refuse de suivre André Cools dans la stigmatisation du CVP et de Leo Tindemans en particulier. L'accession de Van Miert à la co-présidence en lieu et place de Willy Claes avait d'ailleurs marqué l'accession d'une nouvelle génération chez les socialistes flamands,

<sup>41</sup> « Le FDF-RW (I) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 516, 2 avril 1971, p. 2.

<sup>42</sup> P. LEFÈVRE, « Le Rassemblement wallon au gouvernement : défi au gouvernement ou défi au parti ? », *Res Publica*, 3, 1977, p. 391-406.

<sup>43</sup> E. VAN HAUTE, J.-B. PILET, « Regionalist Parties in Belgium (VU, RW, FDF) : victims of their own success ? », *Regional and Federal Studies*, 16/3, 2006, p. 297-313.

plus ancrée dans le mouvement de décentralisation de la Belgique<sup>44</sup>. Van Miert avait d'ailleurs appelé au printemps 1978 à une réforme des structures du PSB-BSP dans un sens plus confédéral<sup>45</sup>. En octobre, le parti socialiste belge donne naissance à deux formations : le parti socialiste (PS) et le Belgische Socialistische Partij (BSP), qui devient un an plus tard le Socialistische Partij (SP). Le BSP tient son congrès fondateur le 15 octobre. Le PS, le 15 novembre. André Cools y justifiera cette séparation : « Quand Wallons et Bruxellois disaient non à Tindemans et aux ultras du CVP, les socialistes flamands ne voulaient faire aucune peine, aussi légère soit-elle, à ce même Leo Tindemans et à ce même CVP. L'accord ne pouvant plus se faire sur ce point fondamental, l'unité du PSB-BSP n'existait plus »<sup>46</sup>.

La régionalisation est finalement installée en partie avec l'adoption des lois d'août 1980. Tandis que sont établies les Régions flamande et wallonne, le *problème bruxellois* est pour sa part mis « au frigo ». En dix ans, le paysage institutionnel et politique a singulièrement changé. La principale évolution est clairement la scission des formations sociale chrétienne, socialiste et libérale. Dans les années soixante-dix, les partis régionalistes ont fortement pesé sur le débat institutionnel. Mais leur influence sur les partis classiques et les avancées décentralisatrices de la Belgique amoindrit singulièrement leur poids. En effet, certains partis ont intériorisé<sup>47</sup> et intégré dans leur programme la dimension régionale. De ce point de vue, l'exemple du parti socialiste est marquant en Région wallonne<sup>48</sup> tout comme l'évolution du CVP en Flandre. Le Rassemblement wallon disparaît de l'échiquier politique, tandis que le FDF et la Volksunie subissent des reculs électoraux sensibles. Des problématiques nouvelles apparaissent ou se posent avec plus d'acuité. Il en résulte une redéfinition du paysage politique dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

### Nouveaux clivages, nouveaux partis ?

À la charnière des années soixante-dix et quatre-vingt, la crise économique et sociale marque les esprits et la politique gouvernementale. Il est désormais acquis que la crise n'est pas conjoncturelle. Ses effets pour la Belgique sont très importants. Les mesures d'engagement dans les secteurs public ou para-public pour compenser les pertes d'emploi dans le secteur industriel marquent leur limite d'autant que la dette publique belge a gonflé de manière inquiétante. Une réorientation majeure dans la politique économique est entreprise dans les années quatre-vingt. Elle est symbolisée par l'avènement d'une équipe gouvernementale sociale chrétienne-libérale, qui gouverne le pays de 1981 à 1987.

---

<sup>44</sup> S. GOVAERT, « Les socialistes flamands après la scission », *Cahiers marxistes*, 92, mars 1981.

<sup>45</sup> J. CEULEERS, « De splitsing van de Belgische Socialistische Partij. Een B te veel », *Res Publica*, xxii, 3, 1980, p. 376.

<sup>46</sup> Cité par E. MAURAGE, *La longue marche vers la régionalisation. Les carnets politiques d'André Cools (1973-1979)*, Bruxelles, Quorum, 1997, p. 112.

<sup>47</sup> X. MABILLE, « La faille du compromis », in M. UYTENDAELE (éd.), *A l'enseigne de la Belgique nouvelle, Revue de l'Université de Bruxelles*, 3-4, 1989, p. 64.

<sup>48</sup> P. DELWIT, « Le parti socialiste », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 23-42.

L'arrivée au pouvoir de cette coalition s'est opérée à l'issue d'un scrutin calamiteux pour la famille sociale chrétienne. Aux élections de novembre 1981, sociaux chrétiens du nord et du sud du pays perdent plus d'un quart de leurs électeurs. Cette déroute tient aux conflits internes qui secouent les deux partis sociaux chrétiens. Dans les rangs du PSC, la bataille fait rage entre l'aile gauche – la démocratie chrétienne – et l'aile droite – le CEPIC. Après le scrutin, le parti élit une personnalité, Gérard Deprez, dont l'ambition est de briser les forces centrifuges à l'œuvre. L'opération est complexe avec le CEPIC, où agissent des personnalités proches de l'extrême droite. Une partie de ce courant refuse d'ailleurs la normalisation et fonde le parti libéral chrétien (PLC), qui se renomme ensuite parti pour la liberté du citoyen. Il existe aussi des problèmes dans l'aile gauche du monde social chrétien. Le choix d'une alliance avec les libéraux conduit notamment le mouvement ouvrier chrétien à parrainer informellement, en 1982, un nouveau mouvement politique : Solidarité et participation (SEP). Mais les listes de SEP à l'élection de 1985 décrochent des résultats modestes.

Au sein du CVP, la lutte fait rage entre les partisans de Leo Tindemans et ceux de Wilfried Martens, tenant de l'ouverture régionaliste du parti. Là aussi, les « familles » s'affrontent. « Durant la présidence de Leo Tindemans, les relations entre le gouvernement et le bureau du parti se modifièrent totalement. Au début de chaque réunion, je devais justifier ma façon de gouverner, ce qui engendrait un conflit permanent et extrêmement traumatisant. Cette divergence de vues entre Léo Tindemans et moi-même entravait fortement l'action du bureau », relate Wilfried Martens<sup>49</sup>. Pour autant, le rapport du groupe de travail chargé d'analyser cette situation et d'y remédier n'a que peu d'impact sur le fonctionnement du parti.

Pour sa part, le parti socialiste est profondément secoué par une crise interne à la charnière des années soixante-dix et quatre-vingt. Les rapports entre son président André Cools et le secrétaire général de la FGTB Georges Debunne se détériorent. Pour André Cools, le PS doit renouveler son positionnement compte tenu du contexte économique et social nouveau. Les engagements du programme très à gauche de 1974 sont impossibles à tenir. Il s'agit de recentrer le programme et l'action du parti. Devant l'opposition interne à laquelle il est confronté, Cools démissionne en espérant transmettre facilement le maroquin présidentiel à Guy Spitaels. En vérité, Guy Spitaels ne s'impose que d'extrême justesse face à Ernest Glinne<sup>50</sup>. Il conduit néanmoins le parti socialiste vers des positions programmatiques plus modérées dans le domaine économique et social. Dans le même temps, il imprime un tournant régional, symbolisé par l'entrée de José Happart – « héros » de la cause wallonne – au PS. José Happart est présent sur les listes socialistes à l'élection européenne de 1984. Il recueille 234 966 suffrages, soit 31% des voix obtenues par le PS. Durant les vingt-cinq dernières années, le parti socialiste a connu des hauts et des bas inhabituels dans sa courbe électorale. Les percées de 1985 et de 1987 sont suivies de deux défaites importantes en 1995 et, plus encore, en 1999. Dans les années deux mille, la même observation prévaut. Les deux très bons scores aux élections fédérales de 2003 et 2010 encadrent la défaite électorale sévère de juin 2007. A cette occasion, le parti

<sup>49</sup> Wilfried MARTENS, *Mémoires pour mon pays*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 68.

<sup>50</sup> *Le Peuple*, 23 février 1981.



est devancé, pour la première fois depuis l'instauration du suffrage universel, dans le spectre wallon, par le Mouvement réformateur. Au-delà des aléas électoraux, un fait frappe les esprits dans l'examen du PS pendant cette période : sa longue présence au pouvoir. Le parti socialiste est aux affaires fédérales, régionales et communautaires depuis 1988. Il a décroché le poste de ministre-président de la Région wallonne et de la Communauté française sans discontinuité depuis cette date. A l'échelle de la Région bruxelloise, le maroquin de ministre-président ne lui échappe qu'entre 1999 et 2004.

Dans les rangs des socialistes flamands, les années quatre-vingt sont marquées par une tentative d'ouverture au monde ouvrier chrétien. Elle se matérialise par la publication, en 1979, du manifeste *Doorbraak* – La percée – dont les trois objectifs déclarés sont « le pluralisme idéologique au sein des organisations politiques et le pluralisme politique au sein des organisations idéologiques ; la constitution d'une force progressiste en Flandre à laquelle participent des chrétiens ; la clarification des choix politiques »<sup>51</sup>. La participation très active du SP aux manifestations pacifistes de masse en 1983, 1984 et 1985 concourt à l'établissement de ponts entre certains courants chrétiens et le SP. Lors des élections européennes de 1984, le prêtre limbourgeois Jef Ulburghs est d'ailleurs élu sur la liste du SP. Toutefois, les socialistes flamands ne parviennent pas à mordre sur la clientèle électorale du CVP, ni à affecter l'encadrement social du Mouvement ouvrier chrétien flamand (ACW). D'une manière générale, le statut électoral du SP qui se renomme SP.a – « a » pour *anders* – est sérieusement affecté dans les années quatre-vingt-dix et deux mille. Seule l'élection fédérale de 2003 fait exception. Les socialistes flamands ont perdu une bonne part de l'électorat populaire salarié qui votait pour eux et sont à la peine dans un paysage politique flamand où prime la question du rapport à la question institutionnelle et nationale. Néanmoins, durant la même période, le SP.a a été très longtemps au pouvoir : de manière constante à la Région et à la Communauté flamandes, jusqu'en 2007 au niveau fédéral et jusqu'en 2009 à la Région bruxelloise.

Le début des années quatre-vingt voit l'émergence d'un nouveau parti, l'UDRT, fondé sur la révolte des petits commerçants contre une fiscalité jugée excessive. L'Union démocratique pour le respect du travail se crée en avril 1978. Son origine est étroitement liée aux sentiments d'inquiétude et de mécontentement parmi les petits commerçants et les professions libérales et fait écho à l'éphémère Union de défense des commerçants et artisans de Poujade qui s'était illustrée aux élections françaises de 1956. L'intervention des pouvoirs publics dans l'économie et le niveau jugé très élevé de la fiscalité sont vilipendés. Dans sa courte histoire électorale, l'UDRT connaît un seul résultat significatif à Bruxelles. En 1981, elle décroche trois députés et un sénateur. Dès 1985, elle est en recul et disparaît après l'élection de son président sur la liste sociale chrétienne en 1987.

L'effacement du parti communiste de Belgique est un autre fait marquant. En 1985, le PCB ne décroche plus aucun élu. Cette chute est intervenue rapidement. Dans les années soixante-dix, le parti communiste avait stabilisé ses résultats. Mais dès 1981,

---

<sup>51</sup> S. GOVAERT, « Deux courants socialistes flamands. 2. Doorbraak », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1071, 1<sup>er</sup> mars 1985, p. 6.

il subit un revers électoral amplifié quatre ans plus tard, qui l'efface irrévérablement de la carte parlementaire.

A l'instar d'autres pays, des partis écologistes naissent en Belgique. Côté francophone, Ecolo – Ecologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales – est mis sur les fonts baptismaux lors de deux assemblées de militants écologistes au mois de mars 1980. Le but premier du parti est « d'organiser une structure d'intervention permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste, afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de société »<sup>52</sup>. Ecolo se positionne surtout comme une formation totalement neuve : neuve quant à son fonctionnement interne, neuve quant à la manière d'envisager les débats, neuve enfin quant aux questions qu'elle aborde<sup>53</sup>. Ecolo pénètre vite les institutions parlementaires : aux élections législatives de 1981, municipales de 1982 et européennes de 1984. En revanche, la deuxième moitié des années quatre-vingt marque un arrêt électoral, lié entre autres à une crise interne qui ne sera surmontée qu'au début des années quatre-vingt-dix. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, Ecolo a connu des performances électorales tendanciellement croissantes mais en dents de scie. Une victoire est souvent suivie d'une désillusion électorale : 1991-1995, 1999-2003, 2009-2010. Mais le socle de l'électorat vert s'est peu à peu élargi et Ecolo est devenu un partenaire avec lequel compter électoralement et politiquement. Ainsi, a-t-il participé au gouvernement fédéral entre 1999 et 2003 de même qu'à l'exécutif de la Région wallonne et de la Communauté française entre 1999 et 2004 et depuis 2009. S'y ajoute une présence dans la majorité bruxelloise depuis 2004.

Les origines du parti écologiste en Communauté flamande, Agalev, sont différentes de celles d'Ecolo. Elles remontent au début des années soixante-dix et à la mise sur pied dans la province d'Anvers d'une association Anders Gaan Leven (AGL, vivre autrement). Ce mouvement a été lancé par Luc Versteyleen, prêtre et enseignant jésuite dans la banlieue d'Anvers. Le groupe fonde sa philosophie, sa réflexion et son action autour de trois valeurs principales : la solidarité, la sobriété et le silence<sup>54</sup>. Agalev voit le jour les 27 et 28 mars 1982 dans la foulée du scrutin victorieux de 1981. Les performances électorales d'Agalev sont quelque peu différentes de celles de son partenaire francophone. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, Agalev bénéficie d'une progression électorale soutenue. En revanche, le socle d'Agalev plafonne depuis les années quatre-vingt-dix. Certes il décroche une victoire électorale en 1999, mais elle est singulière et suivie d'une défaite spectaculaire : Agalev perd tous ses sièges aux élections fédérales de 2003. S'étant renommé Groen! à la suite de ce désastre électoral, les verts flamands ont maintenu leur délégation parlementaire au Parlement flamand et reconquis une délégation aux élections fédérales de 2007 et 2010. Groen! n'est pourtant pas à l'abri d'un ressac qui pourrait l'amener sous le seuil de 5%. Dans un contexte de grande fragmentation du paysage politique flamand, Groen! a du mal

<sup>52</sup> *La Libre Belgique*, 23 avril 1980.

<sup>53</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1996.

<sup>54</sup> K. DESCHOUWER, « Belgium : The Ecologists and Agalev », in F. MÜLLER-ROMMEL (éd.), *New Politics in Western Europe. The rise and success of Green Parties and Alternative Lists*, Londres, Westview Press, 1989, p. 40.

à exister médiatiquement et, contrairement à Ecolo, est *a priori* moins à même d'être indispensable pour former une majorité parlementaire à la Région et à la Communauté flamandes. Signalons néanmoins sa présence dans l'exécutif bruxellois depuis 2009.

En Belgique se développent aussi des partis d'extrême droite. Le phénomène est patent en Flandre, où se déploie le Vlaams Blok. A l'origine, le Vlaams Blok est un cartel électoral qui rassemble deux partis flamingants tout à fait opposés au pacte d'Egmont : le VNP (Vlaams Nationale Partij) animé par Karel Dillen et le VVP (Vlaamse Volkspartij) dirigé par Lode Claes.

Fondé à l'origine sur les questions communautaires, le Vlaams Blok se focalise de plus en plus sur la lutte contre l'immigration<sup>55</sup>. A partir de 1984-1985, cette problématique devient même le thème majeur de ses campagnes politiques avec l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants. La progression politique et électorale du Vlaams Blok s'opère en deux temps. De 1981 à 1988, le parti d'extrême droite flamand se déploie principalement à partir de son point de gravité initial : la province d'Anvers. A partir des élections européennes de 1989, l'expansion du Vlaams Blok se généralise à toute la Flandre. Avec 241 117 voix, il double son score de l'élection législative de 1987 et obtient un député européen en 1989. Mais c'est à l'élection nationale de novembre 1991 que le Vlaams Blok marque le plus les esprits. Le parti rassemble sous son nom plus de 400 000 suffrages. Le Vlaams Blok entre dans une spirale ascendante exceptionnelle qui l'amène à 24% des voix dans le spectre néerlandophone lors des élections régionales de 2004, au terme desquelles il se renomme en Vlaams Belang. Depuis, confronté à des dissensions internes et au développement de deux partis à droite de l'échiquier politique, la N-VA et la Lijst Dedecker, le Vlaams Belang est en perte de vitesse. Aux élections du 13 juin 2010, il plafonne à 12,5% des voix.

En Communauté française, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 que Daniel Féret fonde le Front national. Il s'agit de bénéficier de l'écho médiatique du Front national français suite à l'élection européenne de 1984. Au scrutin législatif de 1985, il récolte 0,45% des suffrages dans la Région bruxelloise. En 1987, le FN est mieux structuré. Il a pénétré certains quartiers bruxellois, ce qu'indique sa progression. Mais cet enracinement trouve surtout un premier aboutissement lors du scrutin communal de 1988. Le FN y décroche son premier conseiller communal à Molenbeek. Lors des premières élections régionales de Bruxelles-Capitale en 1989, cette progression s'amplifie avec l'élection de deux députés. Le FN obtient 3,3% des suffrages. Cette avancée n'est pas sans conséquences dans le parti. Au contraire, la progression exacerbe des tensions internes, donnée qui s'avère structurelle par la suite. Tout au long de son parcours, le Front national est jalonné de scissions d'autant plus surprenantes que le parti se donne à voir comme une coquille presque vide. Cela dit, sous un angle électoral, le Front national réussit des scores appréciables à l'occasion, en particulier dans le Hainaut : aux élections fédérales de 1995, de 2003 et de 2007

---

<sup>55</sup> M. SWYNGEDOUW, G. IVALDI, « The extreme right utopia in Belgium and France : the ideology of the Flemish Vlaams Blok and the French National front », *West European Politics*, 24/3, 2001, p. 14.

notamment, de même lors du scrutin régional de 2004 ou de l'élection communale de 1994.

Dans la famille sociale chrétienne, le déclin électoral observé depuis le début des années soixante s'est tendanciellement poursuivi. Après être passé sous la barre des 40% en Flandre lors du scrutin de 1981, le CVP est descendu sous les 30% en novembre 1991 et sous les 25% en 1999. Après un rebond grâce à son cartel avec la N-VA (voir *infra*), les démocrates chrétiens flamands ont atteint un nouveau score-plancher lors des élections fédérales du 10 juin 2010 : 17,6%. Cette descente aux enfers électorale a bouleversé la vie politique flamande et belge. En 1999, pour la première fois, la famille sociale chrétienne est devancée en Flandre par une autre formation : le VLD. Depuis, l'événement s'est reproduit aux élections fédérales de 2003 et de 2010. Politiquement, à la charnière des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, la Belgique connaît ainsi un événement majeur. Pour la première fois depuis 1884, les sociaux chrétiens sont envoyés dans l'opposition durant deux législatures alors même que de 1884 à 1999, ils n'avaient été absents du gouvernement que six ans. Face à cette situation, les démocrates chrétiens ont entrepris une réorientation identitaire essayant d'associer une posture endossant les valeurs chrétiennes et un positionnement à la pointe dans les revendications flamandes. Au congrès de Courtrai en 2001, les sociaux chrétiens entérinent la promotion du « confédéralisme » dans le débat belge et se renomment pour illustrer ce cheminement : Christen-Democratisch & Vlaams (CD&V). Le CD&V ira d'ailleurs un pas plus loin dans cette voie en nouant un cartel avec un des partis héritiers de la Volksunie, la Nieuw-Vlaams Alliantie. Ce cartel lui permet de reprendre la main aux élections régionales de 2004 et de se refaire une santé électorale au scrutin fédéral de juin 2007. Dans le même temps, il conduit le CD&V à une impasse dans le débat fédéral, ce qui l'amène à rompre le cartel en 2008. En juin 2010, le CD&V est ainsi ramené au point de départ (même en-deçà), de sa défaite électorale de 1999. Déboussolés, les démocrates chrétiens ne savent plus à quel saint se vouer et sont, comme cela a souvent été le cas dans cette formation, en proie à une féroce guerre de leadership entre le ministre-président Kris Peeters et le Premier ministre Yves Leterme.

Les sociaux chrétiens francophones n'ont pas tout à fait connu la même courbe électorale dans la mesure où leurs performances électorales restent assez stables dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix<sup>56</sup>. Mais ils vivent, eux aussi, une élection-catastrophe en juin 1999, confirmée par le scrutin fédéral de juin 2003. Les sociaux chrétiens francophones sont désormais systématiquement devancés par les libéraux et même, à l'occasion, par les verts. Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente Joëlle Milquet, le parti social chrétien essaie aussi de s'adapter identitairement en se faisant le chantre, à partir des années 2000, de la promotion de l'humanisme<sup>57</sup>. Le parti fait d'ailleurs le pari d'abandonner la référence chrétienne et se renomme Centre démocrate humaniste en 2002. A l'exception de la Région bruxelloise, ce choix n'a

<sup>56</sup> P. DELWIT, « Les mutations électorales du parti social chrétien », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 65-81.

<sup>57</sup> J. MILQUET, *L'humanisme démocratique. Un projet qui parle au cœur et à l'âme des gens*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

pas modifié l'évolution électorale. En 2010, le CDH a aussi atteint un score-plancher, 14,6% dans le spectre politique wallon. Malgré un retour aux affaires dans les régions, à partir de 2004, et au fédéral, depuis 2007, le Centre démocrate humaniste apparaît, à l'instar du CD&V, face à une impasse : eu égard à la sécularisation de la société et à son incapacité à incarner autre chose que le parti de la démocratie chrétienne, il ne parvient pas à conquérir de nouveaux segments électoraux significatifs et son électorat traditionnel est vieillissant. Toutes choses égales par ailleurs, le CDH ne peut que voir ses performances s'éroder. En même temps, il lui est difficile de choisir un partenaire ou un axe privilégié à droite ou à gauche car son côté transversal sur les questions socio-économiques est justement un de ses traits saillants. Le propos de Wouter Beke, qui menait alors une carrière académique, est plus actuel que jamais : « *The prediction that the Christian Democrats would cease to exist once they were driven from power has not come true. Nevertheless there is the pressing question of how they will position themselves in the future* »<sup>58</sup>.

Nous l'avons observé, au fil du temps, la famille libérale a conquis un statut électoral à l'instar des familles sociale chrétienne et socialiste. Pourtant, les années soixante-dix n'ont pas été faciles pour les libéraux. Affectés par leur scission et par la polarisation sur la réforme de l'Etat, ils peinent à confirmer leur renouveau électoral. En vérité ce moment intervient à la charnière des années soixante-dix et de la décennie quatre-vingt. Deux personnalités du PVV et du PRL incarnent la vague néo-libérale qui se lève : Guy Verhofstadt et Jean Gol. Sous leur leadership, PVV et PRL donnent largement le ton des exécutifs des années quatre-vingt. Au plan politico-électoral, le PVV dispute progressivement la deuxième place de l'échiquier politique flamand au SP et le PRL fait de même avec le PSC. Dans les années quatre-vingt-dix, ils s'imposent d'ailleurs à cette place. Mais Verhofstadt veut aller plus loin après l'échec de sa mission de formateur en 1991. Il transforme, en l'élargissant, le PVV en VLD – Vlaamse Liberalen en Democraten – et défie le CVP comme premier parti flamand. Alors qu'il croit atteindre le graal en 1994 et 1995, le VLD reste largement devancé par les sociaux chrétiens. Paradoxalement, c'est après avoir abandonné cet espoir que le VLD touche au but. Le 13 juin 1999, les libéraux flamands devancent le CVP à la Chambre. Verhofstadt endosse les habits de Premier ministre pour deux législatures et croit le *sorpasso* acquis structurellement après la victoire rééditée de 2003. Mais il n'en est rien. Affecté par une gestion chaotique du parti et un Premier ministre de moins en moins inspiré, le VLD subit un recul sévère aux élections régionales de 2004 et fédérales de 2007. Le parti tourne la page et se choisit pour président le jeune Alexander De Croo qui souhaite frapper d'emblée les imaginations en faisant tomber le gouvernement Leterme. Mal lui en prend, le 13 juin 2010, le VLD fait son plus mauvais résultat depuis 1961. La posture libérale flamande est aujourd'hui complexe car le parti doit faire face à de nouveaux concurrents : le Vlaams Belang bien sûr, mais aussi la N-VA et la Lijst Dedecker (LDD) rebaptisée Libertair Direct Democratisch.

---

<sup>58</sup> W. BEKE, « Living apart together. Christian Democracy in Belgium », in S. VAN HECKE, E. GERARD (éd.), *Christian Democratic Parties in Europe since the End of the Cold War*, Louvain, Leuven University Press, 2004, p. 157.

La Lijst Dedecker a été fondée au début de l'année 2007 par Jean-Marie Dedecker. Ancien entraîneur de l'équipe nationale de judo, Dedecker avait accepté d'être présent sur la liste sénatoriale du VLD en 1999. Petit à petit, il incarne une posture de plus en plus droitière dans un parti recentré et aux affaires. Défiant Bart Somers aux élections présidentielles internes en 2004, il est exclu après les élections communales d'octobre 2006. Entré à la N-VA, il est finalement refusé après une exclusive d'Yves Leterme qui met la survie du cartel CD&V-N-VA en jeu. Il fonde alors son propre parti et crée la surprise au scrutin fédéral du 10 juin 2007 en franchissant le seuil de 5% dans les circonscriptions provinciales. Libéral en économie, libertaire sur les questions de société, la LDD est aussi quasi indépendantiste sur le plan communautaire. Sa piètre performance au scrutin du 2010 hypothèque néanmoins son avenir.

Dans le libéralisme francophone, le fait majeur est l'alliance avec le FDP, aujourd'hui rebaptisé Fédéralistes démocrates francophones, en 1993. Cette fédération est élargie fin 1997 au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) lancé par l'ancien président du PSC, Gérard Deprez. D'un point de vue électoral, l'impact escompté reste dans un premier temps limité. En revanche, politiquement, les libéraux francophones sortent de leur longue période d'opposition en 1999. Les années 2000 sont marquées par deux victoires retentissantes : aux élections fédérales de 2003 et de 2007. En cette dernière occasion, le Mouvement réformateur, issu de la fédération en 2002, dépasse tout à la fois la barre des 30% et le parti socialiste en Wallonie. Paradoxalement pourtant, les libéraux n'ont pas su tirer un profit politique de ces succès. En 2004, ils reculent au scrutin régional et sont envoyés dans l'opposition. Après 2007, ils ne pourront établir un gouvernement sans le PS et subissent aux élections régionales de 2009 et fédérales de 2010 une défaite électorale notable. Le MR est néanmoins moins menacé que son *alter ego* néerlandophone par la concurrence à droite. Le parti populaire de Mischaël Modrikamen lui a certes pris des électeurs en 2010 mais n'a pas réussi la percée escomptée. Depuis, c'est une formation qui s'est épurée et refondée selon les termes de Modrikamen mais on peut douter d'un rebond éventuel.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un événement important intervient dans le spectre néerlandophone : l'implosion de la Volksunie. Le parti nationaliste flamand est traversé depuis plusieurs années par une crise existentielle et un conflit entre ses ailes conservatrice et libertaire. Les tensions explosent sur la question de l'attitude à adopter envers la réforme de l'Etat de 2000-2001. Alors que Patrick Vankrunkelsven et Bert Anciaux annoncent le soutien de la VU aux accords de la Saint-Polycarpe, une fronde interne est menée par Geert Bourgeois. Ce dernier et ses partisans reprochent à Bert Anciaux l'abandon de revendications supposées historiques du mouvement et un positionnement par trop ouvert sur les questions de société. Le différend est si profond que les membres sont sommés d'arbitrer. Aucune majorité absolue ne se dégage entre les propositions soumises aux militants. La Volksunie disparaît de l'échiquier politique et donne naissance à deux formations : la Nieuw-Vlaams Alliantie (N-VA) emmenée par Bourgeois et l'aile dure du nationalisme flamand, et Sociaal Progressief Internationaal Regionalistisch Integraal-democratisch en Toekomstgericht (Spirit), lancé par Bert Anciaux<sup>59</sup>. Par ailleurs, de nombreuses personnalités opèrent des

<sup>59</sup> P. DELWIT, E. VAN HAUTE, « L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie », *L'année sociale 2001, 2002*, p. 13-24.

reclassements individuels : Fons Borginon, Patrick Vankrunkelsven, Sven Gatz, Annemie Van de Casteele ou Vincent Van Quickenborne au VLD ; Johan Sauwens au CD&V ; Bert Staes à Agalev... Dans un paysage politique flamand très fragmenté (voir *infra*), cet événement est important car il concourt à une « flamandisation » des programmes des partis néerlandophones en vue de récupérer l'électorat de la défunte VU.

Compte tenu de l'introduction, en 2002, d'un seuil électoral à 5% dans les circonscriptions provinciales, Spirit opte pour un cartel avec la SP.a. En revanche, la N-VA tente sa chance seule au scrutin fédéral de 2003. La première option fut en l'espèce la bonne. Le cartel SP.a-Spirit remporte les élections et Spirit glane plusieurs sièges. *A contrario*, seul Geert Bourgeois parvient à se faire élire pour la N-VA. Aussi, cette dernière noue-t-elle un partenariat avec le CD&V. Sans être détonants, les résultats du cartel aux élections régionales de 2004 et de 2007 permettent au CD&V-N-VA de reprendre la main dans la formation du gouvernement régional flamand et dans la conduite des négociations pour le gouvernement fédéral. Mais à cette échelle, le cartel, valeur ajoutée au plan électoral, devient un handicap pour le CD&V et pour la stabilité des institutions fédérales. Confrontés à un blocage persistant, CD&V et N-VA se séparent en septembre 2008, ce qui entraîne la sortie de la N-VA du gouvernement flamand. La N-VA est de la sorte moins contrainte dans sa prise de parole. Sa critique de l'immobilisme institutionnel et sa dénonciation des transferts nord-sud qu'elle évalue à neuf milliards d'euros par an rencontrent un écho indubitable, dont témoigne le résultat qu'elle décroche aux élections régionales de 2009. Mais ce n'est encore rien par rapport à son score exceptionnel aux élections fédérales de juin 2010, où elle enlève près de 29% des suffrages en Flandre (27 sièges).

### **Quelques mutations dans les partis et dans le système de partis**

Pour clore ce chapitre introductif, épinglons trois évolutions transversales aux partis et systèmes de partis en Belgique.

Les exigences accrues des citoyens et des adhérents apparaissent comme de nouveaux défis pour les partis. La participation de la majorité des adhérents aux prises de décision politique est souvent une vue de l'esprit. Et ces dernières années, les formations politiques ont tenté de répondre à ces requêtes participatives. Des changements se sont développés lentement et on a pu constater une évolution convergente en Belgique comme en Europe : la diminution du poids des structures intermédiaires des partis, principalement des fédérations d'arrondissements ou provinciales, au profit d'une relation supposée plus « directe » entre le *centre* et les adhérents de base. L'élément le plus visible de cette transformation est le passage à l'élection directe du président du parti par les adhérents. En Belgique, le PSC l'avait inaugurée. Par la suite, le PRL l'a introduite dans sa réforme statutaire en septembre 1987, le VLD en novembre 1992, le CVP en 1993, le SP en décembre 1995 et le PS en mars 1997. Chez les partis verts, les présidents sont aussi élus au suffrage des membres mais lors d'une Assemblée générale, à laquelle tous les adhérents peuvent prendre part. Et à la N-VA, le président du parti est également désigné par les membres.

Cela dit, la mesure, en soi, n'est ni un gage de participation, ni un sésame pour la compétition. Nombre d'élections à la présidence du parti se déclinent sous la

forme d'une candidature plébiscitée – en particulier au CD&V – ou d'une compétition asymétrique – deux ou plusieurs candidatures mais avec une personnalité qui s'impose d'évidence. Mais depuis l'instauration de ces modalités de désignation du président, il y a aussi eu des campagnes incertaines et des résultats parfois inattendus : l'élection de Charles-Ferdinand Nothomb à la tête du PSC en 1996 ou celle d'Alexander De Croo à celle de l'Open VLD en 2009 par exemple.

Une des raisons qui a présidé à l'établissement de l'élection des présidents au suffrage des membres est la volonté de (re)valoriser le rôle et la fonction d'adhérent de parti. Il est vrai que sur le continent, le nombre de membres a sensiblement décliné depuis trente ans. De nombreuses études en portent témoignage en Europe. Il y a dix ans, Ingrid van Biezen et Peter Mair soulignaient le déclin du nombre d'affiliés en termes relatifs (rapport du nombre de membres à la population ou aux inscrits aux élections) mais aussi en termes absolus, fait nouveau depuis la deuxième guerre mondiale<sup>60</sup>.

En est-il ainsi en Belgique ? En la matière, rappelons qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, un changement majeur est intervenu. PSC-CVP et PSB-BSP ont adopté le principe de l'adhésion directe de leurs membres alors que prévalait jusqu'alors l'entrée via les organisations sociales. D'une manière générale, le nombre de membres a crû en Belgique jusqu'aux années quatre-vingt. Socialistes et sociaux chrétiens se taillent la part du lion. A partir du milieu des années quatre-vingt toutefois, les quatre partis de ces deux familles politiques enregistrent une érosion constante de leurs effectifs. Alors que réunis ils s'élevaient à 452 035 unités en 1985, on ne recensait plus que 233 515 membres socialistes et sociaux chrétiens en 2009. Pour sa part, la famille libérale est aussi en régression dans la période contemporaine.

**Tableau 1.** Nombre d'affiliés aux partis traditionnels

	Groen!	Ecolo	SP	PS	PSB-BSP	CD&V	CDH	VLD	MR	FDf	MCC	PLP-PVV
1950					127 158	71 679	27 481					36 867
1955					153 014	182 638	60 915					
1960					199 000	153 445	58 997					
1965					192 403	100 365						89 882
1970					224 950	107 945	39 336					77 654
1975					253 535	120 730	52 042	43 794	42 000	10 990		
1980			113 922	154 798		125 141	57 904	58 625	47 233			
1985	959	959	108 223	140 462		115 633	41 388	73 631	73 727	10 200		
1990	2 130	1 212	94 760	129 586		131 719	31 599	71 051	35 324			
1995	3 985	2 367	80 582	117 553		108 616	30 569	79 561	35 463			
2000	6 171	4 050	67 643	103 079		103 535	21 262	80 139	38 700		1 664	
2005	5 405	3 051	60 842	81 491		84 173	25 125	71 763	30 630		2 380	
2009	4 997	5 870	53 764	83 105		71 287	25 359	66 135	33 056			

<sup>60</sup> P. MAIR, I. VAN BIEZEN, « Party Membership in twenty European Democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 7/1, 2001, p. 5-21.



En dehors des familles politiques traditionnelles, pointons d'abord l'affaiblissement du parti communiste dans les années quatre-vingt. Le PCB avait connu un moment d'entrée massive à la libération mais par la suite, il s'était stabilisé autour de dix à quinze mille membres. En peu de temps dans les années quatre-vingt, les effectifs du PCB chutent pour devenir anecdotiques dans les années quatre-vingt-dix et deux mille. Soulignons ensuite que la Volksunie a réussi à accueillir jusqu'à 50 000 adhérents dans les années soixante-dix. La N-VA est encore loin d'atteindre ce total mais au printemps 2011, le parti annonçait 18 264 membres, soit une progression importante par rapport à 2009<sup>61</sup>. Bien que subissant des évolutions dans le temps, au gré des victoires et des défaites électorales, le nombre de membres des deux partis verts oscille, depuis le début des années deux mille, autour de dix à onze mille. Enfin, le Vlaams Belang s'est doté avec le temps d'une armature organisationnelle solide pour un parti d'extrême droite. En 2009, il annonçait 22 500 membres.

**Tableau 2.** Nombre d'affiliés aux partis nouveaux venus

	VU	N-VA	Spirit	VB	RWF	PCB	PTB	LDD
1945						87 892		
1950						24 360		
1955						14 265		
1960						11 589		
1965	12 630					14 320		
1970	36 326					10 553		
1975	52 420					9 600		
1980	49 563			1 231		8 135		
1985	50 877			3 698		5 446		
1990	40 779			3 452				
1995	15 637			9 322		600	396	
2000	15 624			17 167	734		1254	
2005		9 424	4387	21 942			2251	
2009		11 477		22 500			3154	4 835

Le constat posé par Mair et van Biezen se vérifie donc dans le cas belge. En nombres absolus, les effectifs partisans ont crû jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Depuis, le nombre d'habitants en Belgique membre d'un parti politique a décliné. En 1950, le total s'élevait à environ 290 000 ; en 1970 à 500 000 ; en 1990 à 545 000 ; en 2009, il ne s'élève qu'à 386 000. Ce déclin est plus saisissant encore ramené à des termes relatifs. En effet, dans le temps, la base de recrutement a augmenté. Si on ne prend que les inscrits aux élections nationales (qui ne comprennent pas les ressortissants non belges), le total s'élevait à 5 635 452 citoyens en 1949, année de la première participation des femmes aux élections législatives. Ensuite il s'élève respectivement à 6 271 240 électeurs en 1971 ; 7 144 884 en 1991 et 7 767 552 en

<sup>61</sup> Données transmises à l'auteur par la N-VA le 10 mai 2011. Avec nos remerciements.

2010. Le rapport nombre de membres/total des électeurs passe donc de 5,14% en 1949 à 7,97% en 1971, 7,62% en 1991 et 4,96% en 2010.

Dans cette introduction, les mutations du système de partis sont apparues en filigrane. De manière schématique, la Belgique est passée par quatre phases plus moins longues en termes de configuration du système de partis et d'agencements des relations entre partis. De l'indépendance à l'établissement du suffrage universel masculin tempéré par le vote plural, le système est bipartite. Libéraux et catholiques s'affrontent durement sur le clivage philosophique, symbolisé par la guerre scolaire. L'élargissement du droit de suffrage atteste des évolutions du système et les accompagne. La conflictualité d'essence socio-économique et de nature linguistique s'affirme, notamment à travers la naissance et le développement de nouveaux partis comme le parti ouvrier (POB-BWP). Le suffrage universel pur et simple renforce cette ouverture : le Frontpartij puis le Vlaams Nationaal Verbond (VNV), le parti communiste de Belgique (PCB-KPB) et Rex trouvent à s'exprimer dans les années vingt et trente. Dans ce contexte, le multipartisme s'affirme.

Une troisième phase, de transition, se donne à voir de la libération à l'élection de rupture en 1965. En raison de la question royale et de la guerre scolaire, l'essentiel de l'électorat se fixe sur deux partis : le PSC-CVP et le PSB-BSP. Le pacte scolaire clôt cette phase très polarisée. Symboliquement, les électeurs en font la démonstration en 1965 en sanctionnant sévèrement les deux grands partis de l'époque. Le système s'ouvre fort et les réformes institutionnelles successives mettent en place un système politique fédéral et deux sous-systèmes politiques qui prennent de plus en plus d'importance.

Ce moment se caractérise par la disparition des partis nationaux et l'arrivée de nouveaux venus politiques ; les partis communautaires d'abord, les partis verts et d'extrême droite ensuite. Le paysage politique devient très fragmenté. Nous avons eu l'occasion de l'illustrer<sup>62</sup> à l'échelle nationale-fédérale à l'aide de l'indice de fragmentation<sup>63</sup> et du nombre effectif de partis<sup>64</sup>. Un focus sur la Flandre est emblématique de cette transformation. L'évolution de la fragmentation en Flandre et son niveau contemporain sont saisissants. Le nombre effectif de partis l'atteste. Elaboré par Laakso et Taagepera, cet indice a pour ambition de combiner la mesure du nombre de partis présents dans l'arène parlementaire et de leur poids relatif mesuré à l'aune du nombre de parlementaires décroché. Pour calculer le nombre effectif de partis, on additionne le nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total et mis au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté.

En Flandre, depuis la deuxième guerre mondiale, ce nombre effectif de partis a fortement crû. Alors qu'il est proche de deux jusqu'en 1961, il grimpe progressivement pour atteindre cinq et même plus en certaines circonstances. Dans le seul paysage

<sup>62</sup> P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>63</sup> D. RAE, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 3, 1968, p. 413-418.

<sup>64</sup> M. LAAKSO, R. TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1979, p. 3-27.

politique néerlandophone, la fragmentation est très forte, ce qui influence de manière non négligeable la situation à l'échelle fédérale.

**Figure 1.** Evolution du nombre effectif de partis en Flandre



